



N° de sinistre : 25-0038995

### Vos contacts

- Heloise Djolo Loketembo
- ⌚ 02 28 09 85 80
- Appel non surtaxé - Coût selon opérateur
- ✉ monsinistre@clientsa.fr

Mme MOQUET SYLVIANE  
17 RUE CAILLAVAT  
33720 VIRELADE

Nantes, le 28/04/2025

### Objet : Accusé-réception de déclaration de sinistre

Chère Madame,

Nous avons bien enregistré votre déclaration d'un sinistre ACCIDENT survenu le 11/03/2025 sous les références indiquées ci-dessus (à rappeler lors de tout contact ultérieur relatif à cette affaire).

Cet accident engage votre responsabilité. Votre coefficient de Réduction / Majoration (Bonus-Malus) est à 0,50 depuis plus de trois ans et si vous n'avez pas eu de sinistre responsable pendant cette période, il restera inchangé suite au présent sinistre.

Dans la mesure où vous avez souscrit la garantie "Dommage", SURAVENIR Assurances vous remboursera les réparations, sous réserves des garanties du contrat et dans la limite des conclusions de l'expert.

Nous avons confié l'expertise de votre véhicule au Cabinet GROUPE EXPERTISE&CONCEPT qui va prendre contact avec vous prochainement.

Nous vous rappelons cependant qu'une franchise de 168,00 € restera à votre charge.

Vous avez choisi l'offre moins de 8 000 km. Dans le cadre de notre expertise, si un dépassement de votre forfait kilométrique était enregistré, nous serions amenés à prélever sur votre compte une indemnité kilométrique compensatoire de 350,00 € , conformément à la clause indiquée sur vos conditions particulières.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour Suravenir Assurances,  
Le Directeur Service Client

